

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : Financement d'actions sociales visant à accompagner les ménages dans le droit au logement en 2016 dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)
- 2ème répartition

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de subventionner les opérateurs qui seront chargés, en 2016, de la mise en œuvre d'actions sociales d'insertion par l'habitat et le logement, et de leur attribuer conformément au tableau figurant dans le rapport, un montant total de 224 206 €,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions types prévues à cet effet.

Ces conventions prendront effet à la date de leur notification mais prévoiront le subventionnement des mesures d'accompagnement social effectuées à compter du 1^{er} avril 2016.

Cette dépense d'un coût total de 224 206 € sera financée sur les crédits inscrits au chapitre 65 - fonction 58 - articles 6574 et 65737 du budget départemental 2016 dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

Mme CARREGA ne prend pas part au vote.

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée

